

d'être entièrement exploitées, explorées ou mises en valeur, tout en conservant sa place dans la communauté des nations, il devra combler les vides en invitant des hommes et des femmes de pays étrangers à travailler au Canada dans leur intérêt et celui de la nation canadienne.

Un programme généreux d'immigration est non seulement humanitaire, mais il constitue une mesure sage et d'intérêt national.

Jusqu'ici, nous avons accompli très peu sous ces deux chefs, ou du moins pas suffisamment pour satisfaire aux exigences élémentaires ni pour apaiser notre conscience, compte tenu des demandes qui ne cessent de nous parvenir du pays même et de l'étranger. Nous sommes mal à l'aise au sujet de l'immigration. Nous savons qu'il nous faut adopter des mesures précises, mais nous hésitons. Au lieu de formuler une ligne de conduite large et précise, nous contournons le règlement, nous relevons la limite d'âge et nous augmentons le nombre des catégories admissibles à tel point que les fonctionnaires de l'immigration sont aussi embrouillés que le public. Il est vrai que nous ne pouvons changer du jour au lendemain une mentalité négative vieille de quinze ans, mais il importe de la modifier.

J'aborde maintenant les aspects immédiats du problème. La question des réfugiés et des personnes déplacées est très importante, non seulement pour les intéressés, qui ont dû accomplir des travaux forcés dans les camps de concentration, après avoir été chassés de leur foyer, mais également pour la paix et le bien-être futurs de l'univers. Nous ne pouvons espérer entreprendre la reconstruction de l'Europe tant que nous n'aurons pas mis fin aux désordres causés par la guerre. A mon sens, il est très important d'avoir une idée juste des problèmes à régler. On semble ne pas s'entendre sur le nombre des réfugiés, leur race et leur nationalité. J'aimerais donc préciser certains faits. Environ trente millions d'Européens ont été chassés de leurs foyers durant la guerre. Dix millions d'entre eux ont été expatriés en Allemagne comme fermiers ou ouvriers dans les industries. Un certain nombre se sont exilés volontairement parce qu'ils étaient des fervents du nazisme, mais la plupart ont été déportés et astreints à des corvées d'esclaves. Plusieurs millions, en outre, étaient des prisonniers de guerre tandis qu'un million d'entre eux étaient confinés dans des camps de concentration.

Les autres forment l'ensemble des personnes "déplacées" et constituent tout un problème. Il faut leur joindre un quart de million d'enfants dont les parents ont été tués dans les camps de concentration ou au cours des opérations militaires, ceux qui erraient à l'aventure devant l'envahisseur, dans les pays conquis, de même que ceux qui ont été placés

dans certaines familles d'Allemagne, de France et des Pays-Bas. Les hostilités finies en Europe, la SHAEF ou l'organisme de l'UNRRA chargé de retrouver ces millions de personnes prosrites et de les rapatrier, réussit à leur faire réintégrer leurs foyers de façon ordonnée. Depuis le jour de la victoire en Europe jusqu'au mois d'avril 1946, quelque six millions de personnes avaient été rapatriées. Cette énorme tâche se poursuit grâce à l'admirable travail de l'UNRRA, du comité international des réfugiés et des gouvernements militaires de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Toutefois, il reste ce qu'on pourrait appeler le minimum irréductible, c'est-à-dire ceux qui, même après deux années presque complètes de paix, sont encore sans foyer et dont les alliés doivent se charger. Ils sont au nombre d'environ un million, la plupart dans les camps d'expulsés d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie. Ils comprennent environ 400,000 Polonais, 200,000 personnes d'origine balte, 70,000 Yougoslaves, 150,000 Juifs et 100,000 Ukrainiens. De ce total, 600,000 se trouvent dans la zone d'occupation américaine, 350,000 dans la zone britannique et 50,000 dans la zone française. Les autres constituent de petits groupements. Cela veut dire qu'il s'agit, pour la plupart, de personnes venant de l'Europe centrale et orientale et qui, pour des considérations politiques, économiques ou ethniques, ne veulent pas retourner dans leur patrie.

Il est bon d'examiner les qualités de tous ces bannis. Comme nous l'avons vu, ils sont de races, d'occupations, de cultures et d'aptitudes diverses, mais tous ont connu le même sort. Ce sont des déracinés, des gens séparés de leur famille dont les proches, pour un bon nombre, ont trouvé la mort aux mains des envahisseurs. Elles ont passé des années dans des camps d'internement ou des casernes, où l'absence de relations sociales avec des amis et des êtres chers d'une part, et la brutalité des surveillants nazis d'autre part ont détruit et bouleversé leur mode de vie antérieur.

Les personnes déplacées pour la plupart ne s'intéressaient que peu à la politique. Elles haïssaient profondément l'opresseur. Cependant, le déplacement brutal et la longue absence de leur patrie ont en quelque sorte affaibli les liens qui les rattachaient à quelque groupe politique ou autre. En plus de ces privations elles ne jouissent d'aucun des droits garantis aux prisonniers de guerre par les conventions internationales, et on leur a même refusé le privilège de recevoir des colis de vivres et autres cadeaux.

On a fait travailler la grande majorité de ces personnes au profit de l'économie allemande. Les Européens venant de l'Est étaient d'ordinaire affectés aux travaux agricoles et